

L'AVIS DE TRACY



BULLETIN MUNICIPAL DE TRACY LE MONT ■ MARS 2011 ■ N° 10

Éditorial

Nous venons d'apprendre avec stupeur la décision de la cour d'appel de Douai qui vient de rejeter l'ensemble des arguments qui avaient été mis en avant par le Ministère de l'Ecologie pour soutenir le préfet, dans son premier arrêté, refusant le projet de décharge à Moulin sous Touvent. Nous avons perdu une bataille, mais pas encore la guerre puisque le deuxième arrêté préfectoral n'est pas jugé.

Comme l'an dernier c'est le constat d'un hiver froid et neigeux qu'il faut faire en cette fin mars. En plus des désagréments causés à la circulation, déneigement, salages et réparation des dégradations de voirie coûtent cher à la commune. Ces dépenses viennent s'ajouter à celles de l'énergie, pétrole, gaz, électricité, qui augmentent régulièrement et nous pénalisent tous, ménages ou collectivités. Cependant, les recettes restent bloquées, et nous ne souhaitons pas augmenter les impôts.

Le budget 2011 tient compte de ces éléments ; des dépenses de fonctionnement en hausse et, en conséquence, un ralentissement des investissements. Nous consacrerons nos efforts cette année à la réhabilitation de la mairie dont l'achèvement est prévu courant juin. Nous achèverons les études de la rue de Bailly et du carrefour du Tilleul, l'appel d'offres sera lancé en septembre et les travaux débiteront vraisemblablement au printemps 2012. Conformément à nos engagements, nous réunirons les riverains à nouveau en juin pour finaliser ce projet, en fonction des remarques faites lors de la dernière réunion publique.

Le camion neuf pour nos pompiers est en cours d'équipement et sera livré courant avril, ce qui assurera la continuité de ce service public de proximité auquel nous sommes attachés.

C'est le moment de profiter des beaux jours, nous continuerons nos efforts d'embellissement et de fleurissement ; nous vous invitons à en faire autant : nettoyer son trottoir, fleurir ses parterres, participe à la propreté et à la beauté de Tracy le Mont. Le jury du concours des maisons fleuries passant en juin, peut-être serez vous remerciés de vos efforts... Mais la vraie récompense, pour le jardinier, c'est de pouvoir contempler son œuvre lors de la floraison.

L'équipe municipale

INFOS CCAS

RESTOS DU CŒUR

Le 12 février 2010, la collecte annuelle au profit des Restos du Cœur de Ribécourt a rapporté 441 kg de denrées (alimentation, produits pour bébés, produit d'hygiène...). Autant que l'an dernier.

Les traçotins ont fait preuve de générosité et nous les en remercions. Un grand merci aussi aux associations (Tracy tennis, Archers et ACST), aux enfants des écoles et à leurs enseignants qui se sont particulièrement mobilisés.

BUREAU DES SERVICES

Vous pouvez obtenir des tickets de bus gratuits pour vous rendre à Compiègne, sans conditions d'âge ou de ressources.

Renseignements au bureau des services : M^{me} Prochet au 03 44 75 65 55.

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 16h. Les samedis de 10h à 12h.

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS AU

03 44 75 23 05

MAIS VOUS POUVEZ JOINDRE

M. LE MAIRE, AU 06 82 76 01 20

OU PAR COURRIEL À

JABOQUET@NEUF.FR

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE AU PREMIER SEMESTRE 2011

- PARCOURS DU CŒUR
Samedi 2 avril à partir de 14h30
au CRC L. BELLAN : activités
sportives et stands santé avec
la participation des associations,
du CRC Léopold BELLAN,
de l'ACROL, de la commune et
des pompiers de Tracy-le-Mont.
- ŒUFS DE PÂQUES
Dimanche 24 avril à 11h00
Espace André Dumontois.
- ARMISTICE 1945
Dimanche 8 mai à 10h30, Stèle
André DUMONTOIS puis à 11h00,
au monument aux morts.
- VOYAGE DES ANCIENS
Mercredi 11 mai. La destination
est encore un secret.
- VILLAGE MÉMOIRE 14/18
Dimanche 5 juin : Visite guidée
du circuit 14/18 et exposition
dans les carrières.
- FÊTE DE LA MUSIQUE
Vendredi 17 juin dans le parc
du CRC L. Bellan de 17h30 à 22h
Duo Belmer (variétés)
et Coma idyllique (pop/rock).
Mardi 21 juin 20h30 :
Chorale en l'église Saint-Brice.
- FÊTE NATIONALE
Mercredi 13 et jeudi 14 juillet
Retraite aux flambeaux à
Ollencourt. Repas et jeux sur
l'espace André DUMONTOIS.
Remise de cadeaux aux enfants
entrant en sixième. Remise des
prix du concours des maisons
fleuries.

...informations communales...

LA TR@CYTHÈQUE

Centre socio-culturel Victor de l'Aigle
Tél. : 03 44 75 23 15 • Courriel :
bibliotracylemont@wanadoo.fr

OUVERTURES AU PUBLIC

Lundi : de 14h à 16h

Mercredi : de 10h à 12h

et de 14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 16h

Pour tous renseignements, contacter
VALÉRIE ou ANNIE

La prochaine réunion du comité
d'animation de la Tr@cythèque
aura lieu le mercredi 6 avril 2011
à 18h30.

Tr@cythèque

DES MIETTES DANS LES PAGES

Rallye Quiz

Du samedi 19 mars au mercredi 6 avril

Manifestation proposée par les bibliothèques
d'Attichy, de Cuise-la-Motte, de Tracy-le-
Mont, de Trosly-Breuil et de Venette.

Partez à la découverte des gourmandises
sucrées à travers une exposition disséminée
dans les cinq bibliothèques, répondez au
quizz et gagnez de nombreux lots.

Vous serez contactés pour la remise des
prix qui se tiendra le vendredi 8 avril à 18h
à la bibliothèque municipale de Venette.

L'animation à la Tr@cythèque, lors de ce
rallye, se fera autour des pâtisseries et
confiseries picardes.

À cette occasion, nous organisons un at-
elier « pâtisseries picardes » dans la petite
salle Victor de l'Aigle, le samedi 2 avril 2011.
Si cela vous intéresse vous êtes priés de
vous inscrire auprès de la Tr@cythèque.

Les places sont limitées !

Pour tous renseignements, vous pouvez
contacter Valérie et Annie au téléphone ou
par courriel.

Dans l'attente de vous recevoir prochaine-
ment à la Tr@cythèque, nous vous souhai-
tons de bonnes lectures.



Concours 2011 des maisons fleuries

Le printemps revient, c'est le moment de
penser aux fleurissements de nos maisons,
jardins et façades.

N'oubliez pas la deuxième édition du
concours des maisons fleuries. Nous vous
en rappelons le règlement ci-dessous.

Les prix seront remis l'après midi du 14 juil-
let, sur l'espace André Dumontois ou à la
salle Victor de l'Aigle selon le temps.

Présentation du concours

La commune de Tracy-le-Mont organise un
concours ouvert aux particuliers, destiné à
récompenser les plus belles réalisations en
matière de fleurissement de maisons situées
sur la commune.

Composition du jury

Toutes les réalisations seront évaluées
depuis la voie publique par un jury com-

posé des membres du Conseil Municipal et
de personnes participant à la Commission
« Garder Tracy Vivant ».

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout particulier,
locataire ou propriétaire.

Pour être primé

Le jury passera avant fin juin, il n'est pas
nécessaire de s'inscrire.

Les lauréats primés une année seront hors
concours l'année suivante, mais seront vive-
ment encouragés à poursuivre leur parti-
cipation et leur intérêt pour le concours.

Catégorie et critères de notation

Deux catégories : jardins et façades.

La notation sera effectuée selon les critères
suivants : fleurissement, décoration et ori-
ginalité.

Attribution des prix

Catégorie jardins : un premier prix de
150 € et deuxième et troisième prix de 50 €

Catégorie façades : un premier prix de
150 € et deuxième et troisième prix de 50 €

Les prix seront versés sous forme de bons
d'achat en jardinerie.



...vie associative...

AMBO

Venez découvrir l'exposition **Incroyable
mais Brosse!** consacrée aux broseries de
Tracy-le-Mont et des communes voisines.
Rendez-vous à la Maison du Tourisme
d'Ourscamps (à côté de l'abbaye), à partir
du samedi 2 avril.

À noter : Tégé exposera une série de des-
sins sur le thème de l'abbaye d'Ourscamp.

À savoir : depuis le 21 février 2011, l'ambo
est une association dite d'intérêt général,
reconnue par l'administration fiscale.

Ceci va nous permettre de recevoir des dons
financiers qui seront, en partie, déducti-
bles des impôts des donateurs privés ou des
entreprises.



N'hésitez pas à nous contacter
pour plus d'informations.

www.ambo.unblog.fr

ou au 03 44 75 25 60

Bulletin municipal de Tracy-le-Mont

1 rue de l'Église 60170 Tracy-le-Mont

Directeur de la publication :

Jacques-André BOQUET

Rédaction : **Commission information**

Conception/Réalisation :

Arf : 06 22 77 03 23

Imprimé à 750 exemplaires
sur papier recyclé Cyclus 110 g
par **ACFM** (Margny). **03 44 23 39 97**

...vie associative...

LES NOUVELLES DE TRACY ENVIRONNEMENT

Nous avons écrit deux lettres à M. Lucien DEGAUCHY, président de la Communauté de communes du canton d'Attichy.

La première pour évoquer, une fois encore, la question des déchets, et suggérer la création, dans notre canton, d'une recyclerie ; établissement tout à fait complémentaire d'une déchetterie, celle-ci permet de détourner du flux de déchets ultimes une quantité importante d'objets qui peuvent trouver ainsi une seconde vie. Il s'agit, en outre, d'un intéressant outil de réinsertion, créateur d'emplois pérennes spécialisés, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs du développement durable tels qu'énoncés à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Nous avons par ailleurs évoqué auprès de notre élu, la nécessité de lancer une **opération Stop Pub** afin de limiter la quantité de publicité dans nos boîtes aux lettres.

Le second courrier nous a donné l'occasion de rappeler au président de la CCCA, organisme maître d'œuvre de la zone artisanale de Tracy et futur constructeur d'un bâtiment à usage de location commerciale, **l'intérêt de travailler en haute qualité environnementale** et ce, pour des raisons à la fois écologiques et économiques ; le surcoût financier d'une telle démarche, souvent minime lorsqu'elle est entreprise dès la conception, étant largement compensé par les retombées en matière de gain sur les frais fixes, entretien, chauffage, sans compter l'attrait innovant du bâtiment.

Les membres de l'association demeurent préoccupés par les conséquences sanitaires de la présence, dans le village, d'une antenne-relais d'autant plus qu'un troisième opérateur a demandé à greffer ses installations sur le pylône existant. Nous avons demandé, en conséquence, à Monsieur le Maire, d'envisager un nouveau contrôle des intensités d'émission, dans le courant de cette année.

Le projet de décharge (voir encadré « dernière minute ») : nous continuons à penser que ce projet, inutile, coûteux et obsolète constitue une menace pour notre environnement. Aussi allons-nous participer financièrement à une étude sur la vulnérabilité de nos captages d'eau, en liaison avec la municipalité. Cette étude, menée par un cabinet spécialisé indépendant nous permettra de savoir avec plus de précisions, quels risques pèsent sur ces si précieuses ressources.

Comme nous l'affirmons depuis longtemps cette question des déchets est l'affaire de tous et nous nous réjouissons que la municipalité ait mis en place des dispositifs destinés à mieux gérer les déchets de plusieurs types : enclos de tri sélectif devant le cimetière, bacs de récupération de cartouches d'imprimantes, de piles électriques, de bouchons plastiques et de liège, dans différents lieux dont l'école Jean Couvert et la Tr@cythèque.

N'oublions pas, pour terminer, qu'à la 3CA l'opération **Composteurs** continue et qu'il

DERNIÈRE MINUTE

La Cour d'Appel de Douai vient de rejeter l'ensemble des arguments qui avaient été mis en avant par le Ministère de l'Ecologie pour soutenir le refus du préfet, dans son premier arrêté, qui date de juin 2006.

Nous avons donc perdu cette bataille mais, fort heureusement, le combat contre ce projet délirant ne s'arrête pas là.

Est encore en cours, devant le tribunal administratif le procès intenté par l'entreprise Gurdebeke contre le deuxième arrêté du préfet de l'Oise, qui date de juillet 2009 et qui refusait, à nouveau, cette autorisation, avec d'autres arguments que la première fois.

Nous ignorons quand la décision de cette cour sera rendue mais nous demeurons prêts à agir pour le cas où celle-ci nous serait défavorable.

est toujours possible de se procurer l'un de ces braves **digesteurs à déchets organiques** en appelant le 03 44 42 72 25.

Et aussi, nos actions, en particulier auprès de la justice, ont un coût qu'une petite association doit gérer au plus juste. N'hésitez pas à nous apporter votre appui, financier et moral, en adhérant : Tracy Environnement, 5 rue de Choisy, et aussi tracyenvironnement@free.fr.

L'équipe de Tracy Environnement

ACROL

Le 12 Janvier 2011 L' ACROL (*Association des Cardiaques Réadaptés d'Ollencourt*) offrait la galette des Rois aux patients du Centre de réadaptation cardiaque Léopold BELLAN. C'est dans la joie et la bonne humeur que 47 personnes se sont retrouvées dans la salle de restauration pour tirer les Rois.



Les membres de l'association ont pu couronner une dizaine de personnes qui ont choisi leur roi ou leur reine. Je profite de cette rubrique pour remercier la direction et le personnel du Centre pour leur aide et leur soutien apporté lors de nos actions.

Le 2 avril 2011, L'ACROL, avec le concours du Centre de réadaptation cardiaque et la mairie de Tracy-le-Mont, organise **LA JOURNÉE DU CŒUR** au Centre Léopold BELLAN. Différents parcours seront proposés. Une initiation à la course d'orientation sera installée par les bénévoles de la FFCO de Noyon dans le parc du Centre. Une collation sera offerte par L'ACROL à tous les participants.

Venez nombreux, nous comptons sur vous.

Notre Journée à Thèmes se tiendra cette année le 14 mai Salle Victor de l'Aigle en présence du docteur AMOURY cardiologue au Centre de réadaptation cardiaque Léopold BELLAN. Nous vous rappelons que ces journées sont ouvertes à tous.

N'hésitez pas, renseignez-vous au 03 44 82 22 20

Le Président

ACST

CINÉMA

À l'occasion de la projection du film « Rien à déclarer », le 10 mars par Cinérural, l'ACST vous a proposé un repas Carbonnade flamande et camembert. Ce menu imaginé sur le thème du film, a ravi quelques 92 convives. Vers 20h, ils ont été rejoints par d'autres cinéphiles, pour passer un bon moment. C'est en tout 155 personnes, qui ont pu oublier, l'espace d'une soirée, leurs soucis quotidiens



...vie associative...

LES ARCHERS DE LA CIE D'ARC DE TRACY-LE-MONT VOUS SALUENT

Tout d'abord une pensée pour Bernard LANGLOIS, ancien Capitaine et Connétable de la Cie, qui nous a brutalement quitté le 6 février 2011. Une partie de Deuil a eu lieu au Jeu d'arc en présence de sa famille le 12 février permettant d'ouvrir le Jeu.

COMPAGNIE OUVERTE À TOUS

Jeunes, séniors, hommes, femmes, la Compagnie d'arc ne demande qu'à s'agrandir. Pour nous rejoindre vous pouvez contacter Jacques à arc-tracy@orange.fr

Francis au **06 64 38 48 15** – Étienne au **06 22 13 65 46**.

La Compagnie assure la formation et l'entraînement des jeunes et des débutants avec Jean VILIN le mercredi à partir de 14 heures au Jeu d'Arc.



Les adultes se réunissent le jeudi à partir de 17 heures également au Jeu d'arc.

LES BIENFAITS DU TIR À L'ARC.

Le tir à l'arc est un sport qui fait appel à des qualités physiques et mentales. C'est un sport d'adresse, ludique et non violent. Il se pratique en plein air, le plus souvent dans un cadre de verdure où le calme est de rigueur, ou bien en salle pendant la saison hivernale. Sport de rigueur, de précision, de concentration, de régularité, le tir à l'arc développe et exige équilibre, volonté, maîtrise de soi, résistance au stress. Une bonne condition physique est également indispen-

L'ÂGE D'OR

Des nouvelles du club qui a eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux adhérents, nous espérons que d'autres viendront nous rejoindre pour partager nos différentes activités, à savoir : Belote, Triominos, Rummikub lettres et Rummikub chiffres

Au mois de décembre, nous avons eu notre repas de fin d'année, au menu « Couscous », que nous avons dégusté dans la joie et la bonne humeur.

Venez vite nous retrouver.



sable. La pratique du tir à l'arc développe surtout le haut du corps, en sollicitant notamment les muscles du dos, des épaules, de la ceinture abdominale et des bras.

Il se pratique au Jeu d'arc. mais aussi en salle... et en campagne.

Vous pouvez le pratiquer avec des ambitions de rencontre nationale, internationale, olympique (fédéral, FFTA et international, FITA) ou tout simplement en sport loisir.

S'ajoute à cela :

DES TIRS FESTIFS

Toute l'année selon vos envies, tirs aux lots, aux saucissons, aux ballons etc., dans les différents Jeux d'arc de la région. Des soirées d'hiver dans la salle d'armes : Choucroute, couscous, italienne, barbecue l'été...

LA TRADITION

Avec la cérémonie de la Saint- Sébastien et le repas dansant.

Le Tir à l'Oiseau pour sacrer notre Roi et Roitelet de l'année (le 25 avril 2011 dans le pré, face à l'école maternelle Valmont)

Les cérémonies des Bouquets, cette année à Choisy-au-Bac le 22 mai 2011.

LES RENCONTRES.

Janvier 2011 avec une médaille de bronze à notre cadette Héloïse et deux places d'honneur pour nos jeunes participants au Championnat de l'Oise en salle. Quant aux adultes, deux équipes de quatre tireurs continuent de disputer la Coupe d'hiver de la Ronde. À bientôt...

ANCIENS COMBATTANTS

ACPG-CATM

SECTION DE TRACY-LE-MONT

DES NOUVELLES DE LA SECTION

Gros succès au banquet du 11 novembre 2010 : 188 personnes étaient présentes.

Lors de l'Assemblée générale, le bureau a été reconduit dans sa totalité

Président : Claude RONCIN

Vice-Président : René KRÉGAR

Secrétaire : Emil RAVERA

Trésorier : René BOUDIN

Porte-drapeaux : Norbert GRAVEL, Marcel OBRY, René KRÉGAR

Un nouveau sympathisant vient d'adhérer à la section : Jean-Louis Carré. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dans un proche avenir, la section participera au congrès cantonal de Berneuil-sur-Aisne et préparera le voyage du mois de mai prochain.

LÉO LAGRANGE

VOUS AVEZ 17 ANS ET ET

VOUS SOUHAITEZ PASSER LE BAF A

(Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Avoir le BAF A c'est :

- pouvoir encadrer un centre de loisirs, un centre aéré, une colonie de vacances, etc.
- un complément de formation pour postuler à un emploi régulier ou occasionnel de proximité (période d'été).

Être animateur, c'est :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique,
- construire une relation de qualité avec les jeunes, individuelle ou collective,
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

Le cursus de formation se fait en trois stages :

- Stage de formation, 8 jours
- Stage pratique, 14 jours ou 28 demi-journées
- Stage d'approfondissement, 6 jours

Si vous vous engagez avec la Fédération Léo Lagrange, un calendrier de stages vous sera proposé.

Avec la municipalité nous vous apporterons une aide administrative et financière.

Contact Mairie : Catherine SZUWALSKI, 03 44 74 23 05

Contacts Léo Lagrange :

Nadia GARCIA, au **03 44 75 23 41**

ou Monique SON, au **03 44 75 25 60**

...informations communales...

Vivre ensemble

POLICE ADMINISTRATIVE ET POLICE JUDICIAIRE...

En ce qui concerne les missions de police judiciaire, les agents de police municipale et rurale, s'agissant de leurs fonctions administratives, sont placés sous l'autorité hiérarchique du maire de la commune qui les emploie ou auprès duquel ils sont mis à disposition.

Police administrative : Surveillance du territoire communal et des bâtiments publics, patrouille, ilotage, circulation aux abords des écoles, encadrement des manifestations ;

Police judiciaire : Constatation des infractions aux règlements de police du Maire et autres textes réglementaires, codes de la route, assurances, santé publique, rurale, environnement, etc.

En conséquence, seule l'autorité judiciaire représentée par l'officier du ministère public est compétente en cas de contestation d'une verbalisation. Pour ce faire, il vous suffit de suivre les informations au verso du timbre amende remis par l'agent verbalisateur et de transmettre votre requête au service de la police rurale qui la fera suivre au parquet de police de Compiègne.

EXPLOSIFS ET MUNITIONS...

Près de 100 ans après la guerre de 14/18 on trouve encore régulièrement des explosifs dans les terrains et les champs, ainsi l'été dernier un crapouillot a explosé au passage d'un tracteur sur la commune de Moulin-sous-Touvent. Ces munitions sont extrêmement dangereuses et ne doivent pas être manipulées. Nous rappelons que toute découverte d'engin explosif doit être

signalé immédiatement en Mairie ou à M. Aïssa Lahmer.

FILOUS ET AUTRES ESCROCS...

Afin d'éviter les vols par filouterie, ventes et services abusifs, nous recommandons à nos administrés de prendre les dispositions suivantes face aux démarcheurs et colporteurs qui pourraient se présenter à leur domicile.

- N'hésitez pas à demander une carte professionnelle ;
- Un récépissé de consignation (document indispensable pour exercer, lequel est délivré par le Trésor Public, la photo du démarcheur doit y figurer)
- Relever les immatriculations et types de véhicules utilisés par les individus ainsi que leur signalement.

Le policier rural est joignable au **06 82 67 41 37** à défaut contactez la brigade de gendarmerie au 17 pour tout comportement suspect.

Pour conclure, l'installation d'un judas et d'un entrebâilleur à votre porte d'entrée semble être le meilleur moyen d'éviter les actes malveillants notamment pour les personnes vulnérables.

NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que les nuisances sonores sont interdites de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage et jardinage pouvant émettre des bruits susceptibles de troubler la tranquillité sont autorisés en semaine : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

VÉGÉTATION

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine public, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le domaine communal et qui surplombent les lignes électriques et téléphoniques, doivent être entretenus de manière à ce que leur développement n'occasionne pas d'incidents fâcheux et ne fasse pas saillie sur la voie publique. En outre la destruction des déchets verts par brûlage est strictement interdite. **La collecte de ces déchets débutera le jeudi 24 mars 2011.**

ANIMAUX ERRANTS

La divagation des chiens, chats et animaux pouvant entraîner une gêne, des dégradations ou un danger, est interdite. Concernant les divagations des chiens et chats sur le domaine public, ces derniers seront si possible remis à leurs propriétaires, mais en cas de récurrence, ils seront capturés et remis à la fourrière, les propriétaires ou détenteurs s'exposeront alors à une contravention de seconde classe.

À PROPOS DES PHOTOS DU BULLETIN MUNICIPAL

Lorsque vous faites parvenir à la mairie vos documents informatiques pour parution dans le bulletin municipal, merci d'y joindre les photos en .jpg (originaux) que vous y avez insérées, faute de quoi, vos photos seront de mauvaise qualité, voire inexploitables.

Liste des marchés conclus en 2010

Conformément à l'arrêté du 8 décembre 2006, article 133 du code des marchés publics

MARCHÉ DE FOURNITURES	NOM ATTRIBUTAIRE	ACCEPTÉ LE :
Inférieur à 20 000 € HT		
Assurances	AXA	17.09.2010
Rénovation et isolation de la salle Jules Ferry	ANDRE	12.04.2010
Rénovation de l'électricité de la salle Jules	Ferry CGE Electricité	30.04.2010
Réfection peinture classe Jean Couvert	Isambert	22.06.2010
Revêtement de la cour de l'école Jean Couvert en enrobé	COMPIEGNOISE DE TRAVAUX	30.04.2010
de 20 000 HT à 90 000 € HT		
Implantation d'un City Stade	AGORESPACE	30.04.2010
Supérieur à 135 000 € HT		
Aménagement de la voirie rue de Cosne	EIFFAGE	23.07.2010
Aménagement et redistribution des locaux de la mairie	COBAT	17.09.2010

...le portrait... TRACES & CIE

TRACES & CIE C'EST

- 120 adhérents
- 28 bénévoles
- 2 salariés en CDI
- Plus de 150 concerts
- 64 représentations théâtrales
- 13 interventions pédagogiques
- 2 festivals de musique

La fête de la Fée vrillée, 8^e édition (musiques amplifiées)

Le Picard enchanté, 3^e édition (Chanson française)

- 1 atelier Arts plastiques (Adultes)
- 2 ateliers Arts plastiques (Enfants)
- 1 atelier Théâtre (Adultes)
- 1 atelier Théâtre (Enfants)

En partenariat avec Alentours

- 7 expositions « in situ »

En partenariat avec Amathéa 60

- 2 festivals de théâtre amateur.
- Côté Cour (enfants) à Tracy-le-Mont
- Côté Jardin (adultes) à Crisolles.

... et ce n'est pas fini.

EN QUELQUES DATES

1995. Déclaration en préfecture

1996. Ouverture de l'atelier Théâtre adultes.

1^{re} exposition

1997. 1^{er} concert

1^{re} représentation théâtrale

1999. 1^{re} exposition « in situ »

2000. Soutien du CG60

Prise en charge de l'atelier Arts plastiques (Enfants) avec le soutien de la mairie

2001. Soutien du Conseil régional

2002. 1^{re} édition de Musicale Horloge

2003. Ouverture de l'atelier Théâtre enfants

2005. Fermeture de l'Horloge

2006. Ouverture de l'atelier Arts plastiques (Adultes)

2009. Ouverture officielle de l'Horloge

2011. Soutien du CNV et de l'Adami

Pour tout renseignement s'adresser au
09 54 65 49 21 ou par courriel à
contact@traces-et-cie.org
Site : <http://www.traces-et-cie.org>

Installé à Tracy-le-Mont depuis 1995, Traces Et Cie a pour but de développer la culture vivante en milieu rural. Nos locaux, sont situés au 2 rue de Nervaïse. C'est aussi l'adresse de l'Horloge, salle de spectacles et de répétitions de l'association reconnue depuis octobre 2009.

Nous sommes soutenus par : Le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Oise, la Communauté de communes du canton d'Attichy, la municipalité de Tracy-le-Mont mais aussi la Sacem, l'Adami, le CNV et la Spedidam.

Ces aides, que nous allons chercher avec persévérance, nous permettent de vous offrir une programmation de qualité, digne des meilleures salles de Picardie à un prix dérisoire (5 et 3 euros). Ceci est possible grâce aux artistes, qui acceptent de se produire pour un cachet au smic horaire (env.160 euros/artiste, charges comprises), aux bénévoles qui se démènent pour l'organisation et faire passer l'information et bien sûr, grâce aux spectateurs, car sans eux, point de salut.

Un grand merci à tous et aussi, à ceux qui nous soutiennent moralement sans forcément venir aux spectacles.



STARTIJEUN À L'HORLOGE

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ

Tous les mois à l'Horloge, un atelier « danses trad » est organisé par LA VIREVOLTE, association cosacienne. Parfois, un groupe joue en direct bourrées, gavotes, polkas, scottishs, etc. **Cet atelier est gratuit et ouvert à tous** enfants comme adultes.

Prochaines répétitions
vendredis 8 avril, 13 mai,
10 juin et 8 juillet à 17h.

CE QUI VOUS ATTEND...

Dimanche 27 mars

ACRÉ VALENTINO de Bernard Selles, par la *Compagnie Simple Prétexte*.

Du 26 mars au 3 avril

Exposition salle Jules Ferry.

1 LIEU, 5 ARTISTES,

avec des œuvres de Tégé, Victor Valente, Stphngdn, Paristosh Pal, artiste indien et Bolly Hamadoun, artiste burkinabé.

Samedi 2 avril

LA FÊTE DE LA FÉE VRILLÉE, salle Lucien Turbin, St-Léger-aux-Bois.

Avec *Hors contrôle*, *Montceau-les-Mines* (71). *Kroska*, *Béziers* (34).

22 Longs Riffs, *St-Brieuc* (22) et *Roots Category*, *Compiègne* (60).

Samedi 9 avril

IMAZ'ÉLIA, *Grenoble* (38) à l'auditorium du Chevalet, Noyon.

Samedi 16 et dimanche 17 avril

Salle VdL, Tracy-le-Mont
CÔTÉ COUR, Rencontres Théâtre/Jeunes

Du jeudi 5 au dimanche 8 mai

LE PICARD ENCHANTÉ, salle VdL, avec

Jeudi 5 : Jean Caron et David Lafore

Vendredi 6 : Bertrand Et...

et les **Brassens Not Dead**

Samedi 7 : Mam, Yéti et les Berthes

Dimanche 8 : ÉlectricLab, Yves Uzureau et Beltuner

Vendredi 20 mai en partenariat

avec **Acouzic**, label amienois,

QUAI DES JEUNES, à Tracy-le-Mont

avec les **Crâneurs** et **Lisa a peur**.

Dimanche 22 mai à 17h

LA VALSE À YOSHA de Roger Wallet

Mise en scène : Gilles Rémy

Comédien/Musicien : Michel Fontaine

Par la *Compagnie de la Cyrène*, Beauvais

Vendredi 27, samedi 28

et dimanche 29 mai,

CÔTÉ JARDIN à Crisolles.

Du 26 au 30 mai

LES NANAS FÊLÉES seront en résidence à l'Horloge

Vendredi 11 juin en partenariat

avec **Acouzic**, label amienois,

QUAI DES JEUNES, à Amiens.

avec les **Crâneurs** et **Lisa a peur**.